



# Buss'Info



BUSS'INFO est sur : <http://www.bussang.fr>

N° 58 MAI 2025

*Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang*



# Bienvenue



Madame EL MESKIRI Naïma, la nouvelle directrice des opérations a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2024 au sein de la société FACKELMANN de Bussang. D'origine nancéenne, elle est âgée de 53 ans, mariée, un enfant. Résidant à Nancy actuellement, elle souhaite se rapprocher de son lieu d'emploi.

Après avoir étudié en faculté de droit, elle a débuté sa carrière professionnelle au sein d'une association de petite enfance en CDI. Poursuivant son parcours dans cette structure, elle y est devenue directrice administrative et financière. Cette association étant devenu un groupe et le site administratif ayant été fermé en 2014, elle a quitté cet emploi au bout de 18 ans de présence.

Afin de se perfectionner, elle est retournée à l'université pour préparer un master 2 en droit, économie et gestion administration des entreprises qu'elle a obtenu.

Suite à cette formation, elle rejoint la société « Bergère de France » en qualité de secrétaire générale, poste qu'elle a occupé pendant 10 ans.

En 2024, elle a répondu à l'appel d'offre de la société Fackelmann qui recrutait un directeur des opérations pour le site de Bussang. Le groupe Fackelman structuré à l'international est d'un bon appui, et son intégration au sein de l'entreprise s'est parfaitement déroulée.

Ses projets pour le site de Bussang sont d'obtenir de nouvelles qualifications concernant la stratégie environnementale, l'origine des produits, la traçabilité du bois utilisé pour la fabrication, la sécurisation de l'informatique et l'amélioration du réseau usine.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la soutenons dans ses projets.



# Espaces Verts

## Gestion raisonnée des espaces verts :

Depuis quelques années, la commune s'est engagée dans la gestion raisonnée des espaces verts. Au sein des services techniques de la ville deux agents ; ROCH Arnaud et GUILBERT Bruno s'occupent particulièrement de ce domaine.

Cette gestion comporte plusieurs critères très intéressants qui comprennent l'organisation du travail, l'entretien, la plantation, le fleurissement, l'arrosage sans gaspiller de l'eau et le paillage

La gestion raisonnée allège les contraintes car 80 à 90 % des massifs seront ornés en fleurs vivaces ou graminées, les bulbes conservés en terre. Autour de ces plantes, la terre sera recouverte par une bâche, des copeaux et écorces recouvriront cette toile afin de conserver plus longtemps l'humidité et préserver la biodiversité.

Les copeaux proviennent du broyage réalisé par les agents lors des tailles et élagages d'arbres et sont alors stockés ; les écorces sont récupérées en scierie.

Les écorces et les copeaux provenant du broyage étouffent les mauvaises herbes et se décomposent en compost.

Cette manière de travailler diminue les d'heures d'arrosage et d'entretien. L'arrosage passera à deux heures pour trois matinées par semaine alors qu' auparavant il occupait trois matinées et deux engins pour le réaliser.

Dans le but d'une revalorisation des déchets verts, l'herbe provenant de la tonte des espaces verts, les veilles plantes et les déchets du pourrissoir du cimetière sont mis en dépôt en attendant leur décomposition pour être utilisés en qualité de compost au bout de deux ou trois ans.

La commune s'est aussi engagée dans le fauchage tardif aux lieux suivants : place de la Mouline, source de la Moselle, talus proche du stade ainsi qu'à la source Marie.

Cette manière de faucher préserve la biodiversité et permet la pousse de fleurs anciennes qui avaient complètement disparues de la commune. Le nombre de jardinières installées dans les différents lieux de la commune devrait être aussi en diminution.

Toutes ces mesures sont nécessaires et fortement recommandées pour pérenniser nos deux fleurs au classement des villages fleuris obtenu en 2013 et revalidé tous les 3 ans la dernière datant de septembre 2023.

En 2025, des résidents de l'EHPAD de BUSSANG vont renforcer l'équipe espaces verts afin de confectionner des jardinières ainsi que pour orner le massif situé proche du parking en bordure de la RN 66. Grand merci à ces personnes.

Un ancien Bussenet, retraité en Touraine cultive des iris chez lui et crée de nouvelles espèces portant le nom de lieudits de Bussang, espèces dont le nom pour être validé et protégé fait l'objet d'un enregistrement aux Etats Unis.

Il lui semble que le plus bel endroit où ces plants pourraient être mis en valeur et s'épanouir serait notre commune, donc il propose de nous en offrir pour les sauvegarder et ainsi participer à la décoration de notre village. Grand merci à ce donateur.



# Finances

Depuis 2021 ; La commune de Bussang utilise le référentiel comptable M57 celui-ci vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires. Le Compte Financier Unique permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et contribue à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le CFU 2024 a été présenté le 27 mars 2025 au conseil municipal.

Le Conseil Municipal **constate** aussi bien pour la comptabilité principale que les annexes, la sincérité des valeurs présentées, **reconnait** l'authenticité de l'intégralité des restes à réaliser, **arrête** les résultats comme présentés.

Tous les comptes sont publics sur la vitrine numérique de la mairie ou sur le site internet de la mairie : [Bussang.fr/séances du conseil](http://Bussang.fr/séances%20du%20conseil).

# Budget 2025

Le budget de la commune est construit suivant SIX principes :

- L'annuité
- L'antériorité
- L'unité
- L'universalité
- La spécialité
- L'équilibre

Le budget de la Commune de Bussang a été voté lors du conseil municipal du 10 avril 2025. Le vote du budget est un acte important qui définit la feuille de route annuelle.

Le projet du budget a été remis aux élus le 27 mars 2025, puis le samedi 05 avril 2025 lors de la commission des finances élargie à tous les conseillers celui-ci a été analysé, débattu et enrichi par des propositions unanimes.

C'est le dernier budget de notre mandature, avec une stabilité de la fiscalité, une légère baisse des dotations de l'état (1,7%).

Le budget c'est poursuivre l'investissement pour l'évolution de notre commune et l'amélioration de notre quotidien.

INVESTIR C'EST TRAVAILLER POUR L'AVENIR

Tous les budgets sont votés en équilibre

	Commune	Eau	Ass Collectif	Foret
Fonctionnement	2 162 399	308 928	210 580	182 508
Investissement	1 932 870	1 256 165	271 560	24 368

# Budget 2025 (suite)

## FOCUS sur les travaux d'investissement prévus pour 2025.

### Commune :

Achat de matériel	34 187
Achat Bâtiment	12 000
Enfouissement réseaux	121 571
Travaux rue du Théâtre	371 523
Cimetière reprise des tombes	200 000
Cimetière mur et espace cinéraire	105 125
Trottoirs RN 66	107 000
Voirie Pommery et La Hutte	225 000
Borne électrique	6 000
MO Buvette	17 700
Solde Maison du Quartier	30 854

### Eau Potable :

La Bouloie réservoir	681 484
La Bouloie liaison avec village	232 721
Chamaka fin	133 000
Rue du Théâtre	95 245

### Assainissement collectif :

Chamaka fin	91 278
Création réseaux rue d'alsace et Maurice Pottecher	150 000

### Forêt :

Programme 2025	15 570
----------------	--------



Le Théâtre du Peuple célèbre cette année ses 130 ans d'existence à travers un jubilé riche en évènements, d'avril à la fin de l'été, en collaboration étroite avec de nombreuses associations groupées au sein d'IDEAL88, présidée par Sonia Figueiredo.

- Le 11 avril : Présentation publique en mairie de l'enquête sociologique réalisée auprès des bussetins.
- Le 12 avril : Lecture musicale de la poétesse Claire Audhauy.
- Le 13 avril : Festi-nature à La Mouline. Promenade sensible autour du théâtre.
- Le 24 mai : La nuit des mines au Thillot. Lecture par RECRE d'extraits de « Morteville » et du « Secret de la montagne » de Maurice Pottecher.
- Le 27 mai : Le jeu des 1000 euros au théâtre à partir de 15h30.
- Le 9 juin : Lac de Blanchemer à 15h, lecture d'extraits de pièces de M Pottecher.
- Le 14 juin : La fête villageoise à La Mouline avec repas, musiques...
- Le 15 juin : Ouverture officielle des festivités des 130 ans.

Levée de bannière à 11h, rues pavoisées par le Club Couture.

Pique-nique au théâtre et journée portes ouvertes.

- Le 19 juillet : C'est la première du ROI NU.

Rando guidée par le club vosgien, allant du théâtre au chalet du Séchenat avec pique-nique et retour pour la représentation de 15 h.

- Le 31 aout : Concert de clôture. Et partage du gâteau des 130 ans.

Mais encore en liaison directe avec ce Jubilé, d'autres manifestations pour nous rassembler et jubiler !

- Le 25 mai : Fête des mères à la mairie avec LA BUSSETTE. Lecture de deux extraits du feuilleton "Hériter des brumes"
- Le 7 juin : Concert de L'Harmonie au casino.
- Le 6 juillet : Animation de la Voie Verte par RECRE ; et le 7 septembre en forêt à la Kinsmuss.
- Les 8 et 22 juillet : L'association ENTREGENS propose des ateliers nomades de peinture.  
Son exposition photos tout au long de l'été « la flânerie en images » au centre du village, ainsi qu'une expo des travaux d'atelier à l'église.
- Des tournois de tennis de table avec intermèdes entre les matches.
- La journée du Matrimoine : l'exposition au théâtre de la collection de skis de Claude Richardin.

Conjointement aux célébrations du Jubilé, l'équipe du Théâtre Du Peuple met au point un feuilleton intitulé « HERITER DES BRUMES », qui retrace en 6 épisodes l'histoire du Théâtre( naître, grandir, survivre, transmettre, muer, hériter).

Sa présentation en sera faite les 5 et 6 juillet en petit comité ; et du 20 au 30 aout au public.

# Calendrier des Manifestations Juillet/Août 2025

L'association "Entregens" vous invite à partir du 30 juin et durant tout l'été à découvrir de superbes photos sur toile tout au long d'un parcours à travers Bussang.  
Et du 4 au 17 août à venir voir l'Expo qui sera à l'église.

## JUILLET

**VENDREDI 4 : STE DES FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

**MARDI 8 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 11 : STE des FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

**SAMEDI 12 : STE PÊCHE**  
14h30 - 17h30 - Journée enfants -16 ans

**DIMANCHE 13 : STE des FÊTES**  
19h - Soirée d'été - Feux d'Artifice

**MARDI 15 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 18 : STE DES FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

19h - Comité Jumelage - SARDINADE

**SAMEDI 19 : THEÂTRE : La première**  
15h - "Le Roi Nu"

**MARDI 22 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 25 : STE DES FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

**SAMEDI 26 : POMPIERS**  
19h - Repas Montagnard à La Mouline

**MARDI 29 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

## AOÛT

**VENDREDI 1 : STE DES FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

**THEÂTRE : La première**  
20h - "Je suis la bête"

**SAMEDI 2 : CLASSE 2027**  
Feu de la St Jean à La Mouline

**DIMANCHE 3 : STE PÊCHE**  
14h30 - 17h30 - Concours grosses truites+Repas

**MARDI 5 : MARCHE ARTISANAL**  
17h-21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 8 : STE des FÊTES**  
14h - Concours de Pétanque à la Mouline

**MARDI 12 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 15 : Comité Jumelage**  
Vide Grenier à la Mouline

**DIMANCHE 17 : RECRE**  
Fête du Ballon d'Alsace

**MARDI 19 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**VENDREDI 22 : HBSM**  
19h - Repas Montagnard à La Mouline

**SAMEDI 23 : STE DES FÊTES**  
10h - Concours de Pétanque à la Mouline

**MARDI 26 : MARCHE ARTISANAL**  
17h - 21h - Halle de la Mouline

**SAMEDI 30 : 14h - 18h**  
FORUM des ASSOCIATIONS  
SMA ST MAURICE/MOSELLE

**DIMANCHE 31 : THEÂTRE**  
Concert

# Label accueil Vélo



Dernièrement, la Maison des Douceurs de M. Alain Croo, située dans la commune de Bussang a accueilli des élus départementaux et communaux pour la cérémonie de remise du label Accueil Vélo du **Conseil départemental des Vosges**.

Label national regroupant plus de 6000 offres en France, la marque Accueil vélo est incontournable pour les cyclotouristes et elle garanti un accueil et des services personnalisés.

Avec plus de 10 000 km de circuits vélos (VTT, véloroutes, voies vertes, ...), le département des Vosges est un incontournable des itinéraires vélos, et déploie le label depuis 2016.

En ce qui concerne Bussang, 6 itinéraires VTT ainsi qu'une piste de descente VTT Enduro sont accessibles ainsi que la VOIE VERTE.

Des bornes de recharge Bosch sont mise à disposition à Office de tourisme/Panetière des Arcades/ Camping Sunélia/Au panier Garni.

Des stations de recharge tout type de vélo en accès libre se trouvent à la Bouloie et à AZUREVA.

la cérémonie s'est clôturée par la remise de la plaque, d'un kit de réparation à plusieurs acteurs économiques et touristiques adhérents à ce label dont notre hôte que nous remercions pour son accueil.



## Clap de fin



La série de téléfilms policiers **MEURTRE A**, à choisi Bussang comme cadre pour sa nouvelle intrigue.

*Le Maire.*

Bachir AID

*Directeur de la publication : Bachir AID  
Comité de rédaction : Sylvie LOHNER, Marie-Thérèse VINEL, Jean-Marie DREYER  
Photos : VALDENNAIRE François, STEINEL Dominique, LOHNER Sylvie.  
Réalisation graphique-Mise en page : Sylvie LOHNER - Impression : Mairie*